

Et cette motion, mise aux voix;

M. Lacombe propose en amendement, appuyé par M. Lacroix (Québec-Montmorency):

Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:

"Cette Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas jugé à propos d'aviser Son Excellence le Gouverneur général que le Canada doit s'abstenir de participer à toute guerre extérieure".

Après discussion sur ce projet d'amendement, il est mis au vote et rejeté.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée sur division.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est ordonné que ladite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu:—Que la Chambre se formera en comité, lundi prochain, pour examiner les Subsidés à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Mackenzie King, il est résolu:—Que la Chambre se formera en comité, lundi prochain, pour examiner les Voies et Moyens de prélever les Subsidés nécessaires à Sa Majesté.

La Chambre s'ajourne alors à 10.25 heures p.m., jusqu'à 3 heures p.m., lundi prochain.

PIERRE F. CASGRAIN,

Orateur.